

Établissement Public Territorial
du Bassin de la Meuse

L'EPAMA-EPTB MEUSE, VIVRE EN HARMONIE AVEC LE FLEUVE



L'EPAMA-EPTB MEUSE, ACTEUR POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

Les inondations constituent un risque naturel important sur les territoires lorrains et champardennais. L'EPAMA-EPTB Meuse, syndicat mixte de collectivités, étudie, définit et met en œuvre des actions concertées de prévention des inondations et de gestion des milieux aquatiques sur l'ensemble du bassin versant de la Meuse. Il regroupe une

région (Région Grand Est), des départements (Haute-Marne, Vosges, Meuse, Ardennes), des communes et des groupements de communes (dont des syndicats de rivières). Il est administré par un comité syndical composé de 37 délégués représentant les collectivités membres.



LES GRANDES DATES

2 JUILLET 1996

L'EPAMA voit le jour suite aux inondations catastrophiques de décembre 1993 et janvier 1995.

DE 1998 À 2001

L'EPAMA réalise prioritairement une étude complète de modélisation des écoulements en crue de la Meuse, point de départ de toutes les actions suivantes, encore existantes ou futures.

2006

L'EPAMA élargit son champ d'actions à la gestion des milieux aquatiques et intègre cette composante dans ses projets.

2009

L'EPAMA, reconnu Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) pour le bassin de la Meuse, prend la dénomination EPAMA-EPTB Meuse.

2014

Création de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) dans le cadre de la loi sur la modernisation de l'action publique territoriale. Elle conforte la coordination et la maîtrise d'ouvrage par bassin versant, notamment via les EPTB comme sur la Meuse.

Un EPTB, c'est quoi ?

Un Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) intervient en faveur de la gestion équilibrée du bassin versant des fleuves et des grandes rivières. Au nombre d'une quarantaine en France, les EPTB ont le statut de syndicat mixte. Leur financement est assuré par les collectivités territoriales qui en sont membres. Depuis la loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques, les EPTB sont reconnus comme acteurs officiels de la politique de l'eau.

GEMAPI, c'est quoi ?

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une nouvelle compétence attribuée aux communes et transférée aux intercommunalités. Elle a pour but de compléter l'appropriation par les intercommunalités de l'ensemble des thématiques liées à l'eau et l'aménagement du territoire, en complément de l'eau potable et de l'assainissement. Elle est transférée aux intercommunalités, au plus tard, au 1^{er} janvier 2018.



© ONEMA/Thomas SCHWAB/2009

La Meuse : un grand fleuve



Dans sa partie française, la Meuse traverse les territoires lorrains et champardennais. Son bassin versant est parfois très étroit (environ 20 kilomètres de large sur plus de 200 kilomètres de long sur son cours médian).

Elle est considérée comme un des derniers fleuves sauvages français, en raison de son état de conservation depuis Neufchâteau (Vosges) jusqu'à Charleville-Mézières (Ardennes), soit plus de 300 km présentant une vallée alluviale préservée et une forte biodiversité.

Le bassin versant français est responsable en amont du bon état global de l'ensemble du fleuve Meuse au plan international, d'un point de vue environnemental et au regard de la prévention des risques naturels.

Bassin versant de la Meuse : les enjeux

Dans le cadre de ses compétences techniques, l'EPAMA-EPTB Meuse a identifié les 7 enjeux suivants :

- ◆ L'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques
- ◆ L'entretien et la restauration des cours d'eau
- ◆ La préservation des milieux aquatiques et des zones humides
- ◆ La réduction du risque d'inondation
- ◆ La fédération des acteurs du bassin versant autour de projets de préservation des milieux aquatiques et de prévention des inondations
- ◆ L'information, la sensibilisation et la communication avec les élus, les techniciens et le grand public
- ◆ La mise en œuvre d'une bonne gouvernance

EPAMA-EPTB Meuse : les missions

Pour répondre aux enjeux du bassin versant de la Meuse, l'EPAMA-EPTB Meuse assure 7 missions essentielles :

- ◆ Conduire les études sur la connaissance du fonctionnement, notamment hydrologique et hydraulique, des cours d'eau et de leurs milieux naturels associés
- ◆ S'impliquer dans la réduction du risque inondation et l'amélioration des milieux aquatiques par la réalisation d'aménagements
- ◆ Améliorer la prévision des crues en association avec les services de l'État
- ◆ Développer des actions de prévention des inondations et de sensibilisation à la gestion intégrée de l'eau
- ◆ Conseiller et apporter une assistance technique aux acteurs de la gestion de l'eau
- ◆ Assurer une veille et un réseau technique
- ◆ Contribuer au développement durable du bassin international



© EPAMA-EPTB Meuse



EPAMA-EPTB Meuse : les principaux outils

L'EPAMA-EPTB Meuse propose des outils au service des collectivités, pour la mise en œuvre de ses actions et dans un esprit de solidarité de bassin.

OSIRIS

Logiciel d'appui à la **gestion de crise inondation**, associé à une démarche plus globale comprenant la formation au logiciel, l'appui à la pose de repères de crue, l'animation d'un exercice annuel avec retour d'expérience.

MHYM

Modèle hydraulique et hydrologique de la Meuse et de ses affluents. Ce modèle a notamment servi pour la cartographie des zones inondables de la Directive inondations. Il permet également de répondre à des demandes d'expertise ponctuelle ou d'avis sur des projets.

Info Meuse

Service collaboratif en ligne pour les collectivités permettant le suivi des niveaux d'eau en cas de crues, le partage des relevés entre communes et de recevoir des notifications préalables pour des hauteurs d'eau à des stations définies à l'avance.

Ingénierie dédiée

L'équipe de l'EPAMA-EPTB Meuse est constituée notamment de **plusieurs ingénieurs de diverses spécialités**. Ainsi elle répond aux demandes d'expertise et d'avis des partenaires et des acteurs du bassin versant. Cette ingénierie propre lui assure aussi la capacité et les compétences techniques en interne pour mener à bien les projets de l'EPTB réalisés au service des collectivités mosanes.



RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DU BASSIN DE LA MEUSE FRANÇAISE

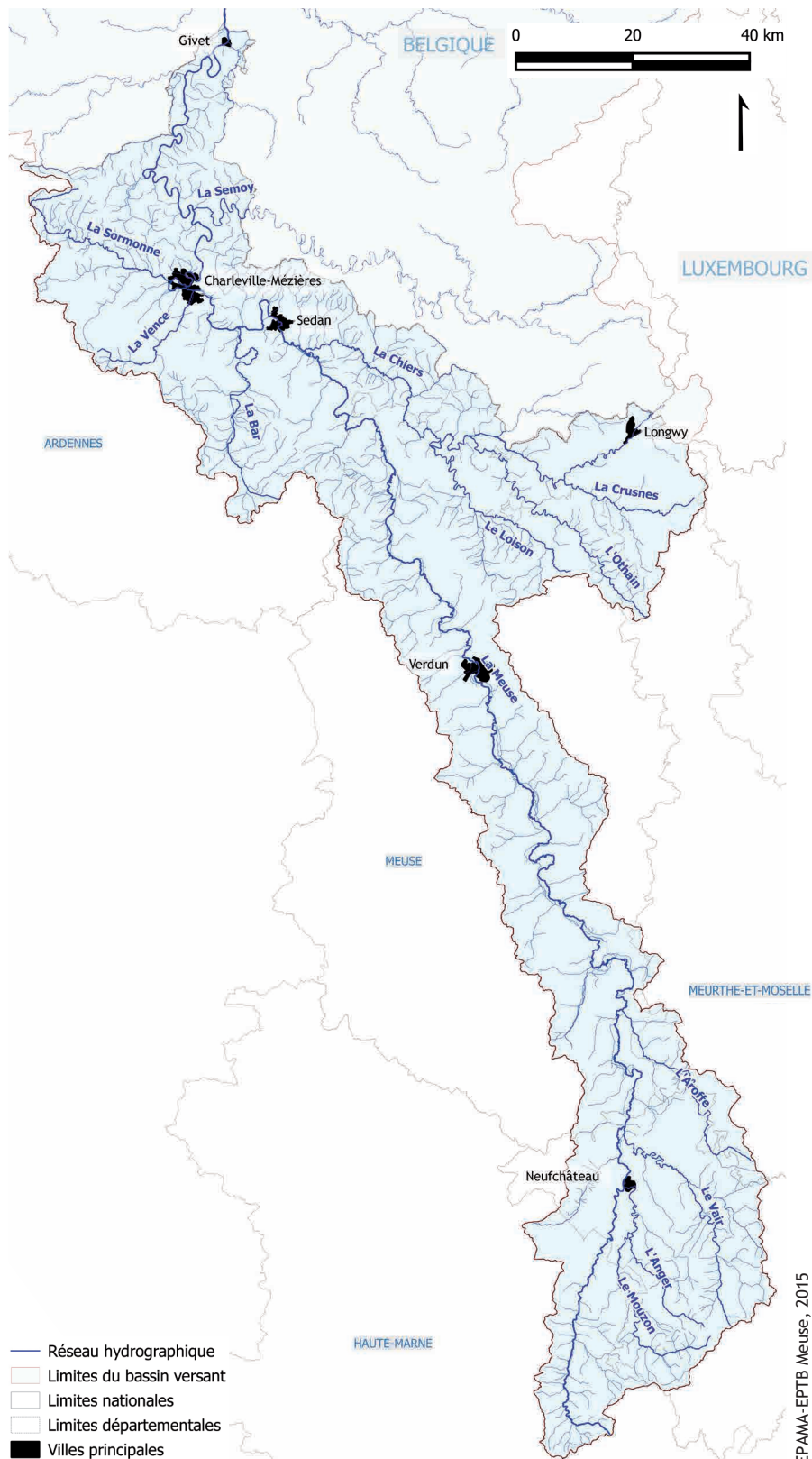


CHIFFRES CLÉS

- Surface : 34 364 km² sur 5 pays (France, Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Luxembourg) dont 8 919 km² en France (Meuse et Sambre), 7 813 km² pour la Meuse française
- Linéaire : 905 km au total
490 km en France
- Source : Pouilly-en-Bassigny (France) à 384 m d'altitude
- Embouchure : Mer du Nord (Pays-Bas)
- Population : près de 10 M hab.
dont 0,5 M en France

En France

- 850 communes
- 5 départements
Haute-Marne
Vosges
Meuse
Ardennes
Meurthe-et-Moselle
- 1 région
Région Grand Est
- 6 villes importantes
Neufchâteau
Verdun
Sedan
Charleville-Mézières
Givet
Longwy
- 11 affluents principaux en France
Flambart, Mouzon, Vair, Saône, Aroffe, Chiers, Bar, Vence, Sormonne, Semoy, Viroin, Houille.





NOTRE PARTENAIRE



EPAMA-EPTB Meuse

26 avenue Jean Jaurès
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél. : 03 24 33 49 02
Fax : 03 24 57 51 49
secretariat@epama.fr
www.eptb-meuse.com